



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE

SE FORMER

Je choisis un métier du social

Humanité

Solidarité

Engagement

Accompagnement



MM, C'EST QUOI ? ?

La maîtresse et le maître de maison accompagnent les personnes dans les actes de la vie quotidienne, en visant l'apprentissage et le maintien de leur autonomie au travers des actes du quotidien.

MAÎTRE / MAÎTRESSE DE MAISON EN SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL



OÙ EXERCE LE/LA MM ?

Elles et ils interviennent majoritairement dans des établissements hébergeant des personnes de tout âges, dans le champ de la protection de l'enfance, du handicap, de la réinsertion sociale, de l'accompagnement des personnes âgées, etc...

DÉCOUVREZ LA VIE DE L'ÉCOLE SUR @PRAXISALSACE



12 MOIS EN ALTERNANCE

avec des temps théoriques, des temps pratiques,
des temps d'évaluation et des temps de certification

245 HEURES

de formation pour
un parcours complet

3 BLOCS DE COMPÉTENCES

Adapter le cadre de vie et réaliser les actes
de la vie courante dans une démarche
sécurisée et éco-responsable

Accompagner les personnes
dans les actes de la vie courante

Participer à l'équipe pluriprofessionnelle

REJOINDRE L'ÉCOLE

Qui ?

Salariées et salariés des secteurs
sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Comment ?

Sélection sur dossier et
bilan de positionnement

Une question relative à l'admission à la formation ?

s.tedjiza@praxis.alsace

www.praxis.alsace/formations/surveillant-de-nuit-maitre-de-maison

**RETROUVEZ LA DESCRIPTION
COMPLÈTE SUR NOTRE SITE**



PRAXIS, C'EST AUSSI...

Des ateliers d'expression



Des mises en situations



Des moments conviviaux

